



Ville de  
**MONT-TREMBLANT**

**AVIS PUBLIC**

**ERRATUM**

**PRENDRE NOTE** qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans le journal du 19 février dernier concernant la **Consultation publique comprenant une assemblée publique en lien avec l'autorisation de deux projets d'habitation, l'un sur les lots 3 279 486 et 3 279 476 situés sur la rue de la Colline et l'autre à l'adresse 1303-1305, rue Labelle.** En effet, les lots concernés par le projet d'habitation sur la rue de la Colline sont les lots « 3 279 483 et 3 279 476 » et non « 3 279 486 et 3 279 476 ».

Donné à Mont-Tremblant, ce 5 mars 2025.

Maude Picotin  
Greffière adjointe